2200-101 Le port des EPI



Objectifs de la formation

La non-utilisation des EPI, leur défaillance, ou leur non-adéquation aux risques peuvent avoir des conséquences graves sur les Accidents du Travail. Cette formation a pour objectifs la sauvegarde des personnes et des biens, et la compétence des intervenants en matière d'utilisation des EPI. Dans le cadre des principes généraux de prévention des risques professionnels, l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés, y compris intérimaires (Art. L4121-1 du code du travail).

Public concerné et Prérequis

Cette formation s'adresse aux collaborateurs d'une organisation, depuis la Direction au plus haut niveau jusqu'aux employés, concernés par l'utilisation des équipements de protection individuelle. Elle s'adresse aussi aux fonctions supports impliquées dans le management de la santé et sécurité (Ressources Humaines, Préventeurs et Animateurs SST, Coordinateurs HSE). Il n'y a pas de niveau de connaissance minimum requis pour assister à cette formation, toutefois, l'aptitude physique au port des charges doit être

Objectifs pédagogiques et contenu des modules

Au fur et à mesure des modules, les apprenants vont développer leurs connaissances concernant les facteurs de risques, et découvrir les bénéfices apportés par un comportement responsable.

- Être capable de connaître et identifier les risques
- Être capable de connaître et maîtriser les principes de sécurité associés à l'utilisation et à la gestion des EPI
- Être capable de repérer, identifier et interpréter le marquage des EPI
- Être capable de connaître et respecter les vérifications périodiques obligatoires des EPI

1. APPORTS THEORIQUES

- Rappel du contexte réglementaire, Les risques
- Les EPI: présentation
- Le certificat de conformité
- Le marquage réglementaire
- Le marquage normatif
- Les principes de sécurité associés à l'utilisation, à la gestion des EPI
- Choisir les moyens de prévention et de protection
- Utiliser les équipements de protection individuelle
- Les vérifications périodiques obligatoires des EPI
- Les formations nécessaires à l'utilisation des EPI

Lieu(x) de la formation

Cette formation est réalisée en mode présentiel uniquement. Elle est réalisée dans une salle (ou atelier) adaptée aux moyens pédagogiques prévus, et équipée pour recevoir les apprenants dans des conditions de confort et de facilité appropriées.

2. MISE EN PRATIQUE

- Choix des moyens de prévention et de protection
- Utilisation des Equipements de Protection Individuelle

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Un Quiz final d'évaluation doit être réalisé en fin de formation pour valider la complète réalisation de celle-ci. Un tableau permet de suivre la présence et l'assiduité du participant à cette formation.

Une attestation de formation est délivrée au participant qui a complété sa formation. Les résultats d'apprentissage des apprenants sont évalués par le système. Sur demande, un bilan de la formation peut être remis au client.